**WEINER Lawrence, "Déclaration d'intention", 1969**

traduction de "Statement of intent", 12 Octobre 1969.

Je m’en fiche pas mal des objets mais ça ne m’empêche pas d’en faire. En vertu du fait qu’il est une marchandise unique, l’objet peut devenir l’arbre qui cache la forêt de l’art.

Les gens qui achètent mon boulot peuvent l’emporter où ils veulent et le refaire s’ils le souhaitent. Mais ça marche aussi simplement s‘ils le gardent en mémoire. Ils n’ont pas besoin de l’acheter pour l’avoir – ils peuvent l’avoir par le simple fait de le connaître. Quiconque reproduit mon art fait de l’art aussi valable comme art que si c’était moi qui l’avais fait.

Alors que les équipements industriels et socio-économiques polluent l’environnemet et que les artistes se sentent obligés d’en rajouter, mieux vaut arrêter de faire de l’art. Si l’on ne peut pas faire d’art sans laisser des marques indélébiles sur la surface de la terre, alors l’art n’est peut-être pas ce qu’il y a de mieux à faire.

En ce sens, tout dommage permanent causé à l’écosystème qui ne sert pas les intérêts de l’humanité, mais illustre seulement un concept artistique, est un crime contre l’humanité. L’art étant fait par des artistes pour d’autres êtres humains, il ne devrait jamais être utilisé contre les êtres humains, à moins que l’artiste ne veuille renoncer à sa position d’artiste pour prendre celle d’un dieu. Etre artiste, c’est faire le moins de mal possible aux autres êtres humains.

Les énormes pièces égocentriques et coûteuses prennent beaucoup de place. On ne peut pas mettre vingt-quatre tonnes d’acier dans un placard.

Si l’œuvre à une valeur en soi et que quelqu’un acquiert une œuvre en 1968, qu’il choisit de la réaliser, puis qu’il s’en lasse ou qu’il a besoin de la place pour une nouvelle télévision, il peut l’effacer. Mais si - en 1975 - il souhaite la refaire, il aura une pièce de 1975. Comme les matériaux ont changé, la personne qui a l’œuvre en tête et celle qu’il a construite, les appréhendent dans un sens contemporain et contribuent à nier le caractère précieux des matériaux de 1968... Personnellement je m’intéresse plus à l’idée des matériaux qu’aux matériaux eux-mêmes.

L’art qui impose, pour être apprécié, des conditions - humaines ou autres - à ses spectateurs constitue à mes yeux un fascisme esthétique. Mon art ne donne jamais de directions, mais affirme simplement l’œuvre comme un fait accompli:

1- L’artiste peut construire la pièce

2- La pièce peut être fabriquée

3- La pièce peut ne pas être réalisée

Chacun étant équivalent et conforme à l’intention de l’artiste, la décision quant aux conditions appartient au destinataire au moment de la réception.